

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES
DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,**
tenue le 8 septembre 2020 à 13 h 30, via la plateforme ZOOM.

PRÉSENCES :

Bergeron Sophie	Dubé Sylvette	Leduc Marie-Claude
Bibeau Nathalie	Fuller Brigitte	Lefebvre Véronique
Bilodeau Cynthia	Gabriele Karine	Léveillé Amélie
Bourgault Nancy	Gariépy Isabelle	Malouin Claudine
Bourgon Julie	Gaudreau Mélanie	Martin Frédérique
Bouthillier Myriam	Jacques Karen	Ménard Julie
Brabant Chantal	Lamoureux Mélanie	Morin Yvane
Brossoit Kathleen	Lapointe Katia	Morin-Plante Alexandra
Chagnon Julie	Larochelle Amélie	Nolin Marie-Claude
Chartrand Mélanie	Larouche Carine	Rose Marie-Josée
D'Amour Michèle	Lavoie Nadine	

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE	1
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2020 ET SUIVIS	2
4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PERSONNES DÉLÉGUÉES	2
5. VACANCE AU POSTE DE DEUXIÈME MEMBRE AU COMITÉ EXÉCUTIF.....	2
6. MOBILISATION – NÉGO 2020.....	3
7. PLAN D'ACTION, ACTIVITÉS ET RESPONSABILITÉS DU SERV 2020-2021	3
8. BUDGET 2020-2021.....	3
9. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DU SERV ET FORMULAIRE À REMPLIR.....	4
10. RÉPARTITION DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ET RÉSEAUX	4
11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	4
12. FORMATIONS À VENIR.....	5
13. CALENDRIER DES RENCONTRES	5
14. TOURNÉE VIRTUELLE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA RESPONSABLE LOCALE DES FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	5
15. COVID-19 – QUESTIONS ET RÉPONSES.....	5
16. QUESTIONS DIVERSES.....	6
17. VARIA.....	6

1. PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE

Un mot de bienvenue et une présentation des membres de l'exécutif sont réalisés.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Julie Bourgon,
Appuyé par Julie Ménard :

A2021-CD-DEC-01 Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au point varia :

a) Fréquences d'évaluation.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2020 ET SUIVIS

Proposé par Alexandra Morin-Plante,
Appuyé par Yvane Morin :

A2021-CD-DEC-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 18 juin 2020 tel que présenté.

Suivis :

3.1 Comité consultatif temporaire du CSSTL

Martin Brunet a été élu pour siéger au comité consultatif temporaire. Toutefois, un manque de communication a fait en sorte qu'il n'a pas assisté à la rencontre de juillet sur l'adoption du budget du CSSTL.

3.2 Comité sondage séances via TEAMS

Lors de la dernière assemblée des personnes déléguées, on nous a demandé de réfléchir à la possibilité de tenir les séances d'affectation et de mutation via Teams. Le comité exécutif a pris la décision de former un comité pour l'étude de ce dossier.

Il est proposé que Mesdames Myriam Bouthillier, Julie Ménard et Marie-Claude Nolin forment le comité de réflexion sur les séances via Teams, que le comité réalise un sondage et qu'il fasse part de leur analyse au comité exécutif pour présentation à l'assemblée des personnes déléguées, avant la fin janvier 2021.

Proposé par Sophie Bergeron,
Appuyé par Alexandra Morin-Plante :

A2021-CD-DEC-03 Il est résolu à l'unanimité que Mesdames Myriam Bouthillier, Julie Ménard et Marie-Claude Nolin forment le comité de réflexion sur les séances via Teams, que le comité réalise un sondage et qu'il fasse part de leur analyse au comité exécutif pour présentation à l'assemblée des personnes déléguées, avant la fin janvier 2021.

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Les personnes déléguées sont invitées à réfléchir à leurs rôles et responsabilités en tant que personnes déléguées d'établissement. Un extrait des statuts et règlements en lien avec leurs rôles, responsabilités et participations à l'assemblée est présenté.

5. VACANCE AU POSTE DE DEUXIÈME MEMBRE AU COMITÉ EXÉCUTIF

Lors de l'assemblée des personnes déléguées du 18 juin dernier, il a été adopté à l'unanimité de pourvoir à la vacance laissée par Chantale Lauzon, au poste de deuxième membre siégeant au comité exécutif, parmi les personnes déléguées, jusqu'à la date de la prochaine élection qui aura lieu en mai 2021.

A2021-CD-DEC-04 Il est résolu de proclamer madame Cynthia Bilodeau, élue par acclamation, au poste de 2^e membre siégeant à l'exécutif jusqu'à l'élection de mai 2021.

6. MOBILISATION – NÉGO 2020

La première action de visibilité était de porter son chandail à la rentrée scolaire des élèves. Il est demandé de le porter tous les jeudis.

La deuxième activité de visibilité est celle des autocollants. On explique l'opérationnalisation de cette action aux personnes déléguées. Elle doit être faite du 21 au 25 septembre 2020. Nous étions invités par la Centrale à réaliser une manifestation de rue ou un *tailgate* le 10 septembre 2020. Le comité exécutif a pris la décision de reporter l'activité de visibilité au 5 octobre, *Journée mondiale des enseignants*. Des informations suivront par courriel quant à l'organisation de cette activité de visibilité.

Les personnes déléguées sont invitées à promouvoir les activités de mobilisation auprès des membres de leur établissement.

7. PLAN D'ACTION, ACTIVITÉS ET RESPONSABILITÉS DU SERV 2020-2021

Le plan d'action tel que proposé par le comité exécutif est présenté.

Il est proposé que les personnes déléguées présentent le plan d'action aux membres de leur établissement, tel que modifié au document A2021-CD-02, en vue de son adoption lors de l'assemblée générale du mercredi 30 septembre 2020.

Proposé par Karine Gabriele,
Appuyé par Chantal Brabant :

A2021-CD-DEC-05 Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées présentent aux membres de leur établissement le plan d'action, tel que modifié (document A2021-CD-02), en vue de son adoption lors de l'assemblée générale du mercredi 30 septembre 2020.

8. BUDGET 2020-2021

Le budget de fonctionnement du syndicat 2020-2021 est présenté.

Il est proposé que les personnes déléguées :

- présentent le budget 2020-2021 aux membres de leur établissement, tel que contenu au document A2021-CD-03, en vue de son adoption lors de l'assemblée générale du mercredi 30 septembre 2020;
- réfléchissent avec les membres de la possibilité de faire un don aux banques alimentaires à partir des surplus dégagées à cause de la pandémie;
- présentent la proposition d'un congé de cotisation syndicale d'une période de paye à être réalisé à la paye du 14 janvier 2021.

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Brigitte Fuller :

A2021-CD-DEC-06 Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées :

- présentent le budget 2020-2021 aux membres de leur établissement, tel que contenu au document A2021-CD-03, en vue de son adoption lors de l'assemblée générale du mercredi 30 septembre 2020;

- réfléchissent avec les membres de la possibilité de faire un don aux banques alimentaires à partir des surplus dégagées à cause de la pandémie;
- présentent la proposition d'un congé de cotisation syndicale d'une période de paye à être réalisé à la paye du 14 janvier 2021.

9. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DU SERV ET FORMULAIRE À REMPLIR

Les principales règles de la politique des dépenses entourant l'assemblée des personnes déléguées et le formulaire de remboursement sont expliqués aux personnes déléguées par le biais d'une capsule qui se retrouve sur le site web du SERV <https://prezi.com/p/koakxggfp3k2/reclamation-rapport-de-depenses-serv/>

10. RÉPARTITION DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ET RÉSEAUX

Une présentation des membres siégeant aux différents comités, conseils et réseaux est donnée. Il est proposé d'adopter la répartition des fonctions et responsabilités des membres de l'exécutif, des comités conventionnés, des comités syndicaux et des réseaux, tel que contenue au document A2021-CD-05.

Un poste au comité de la diversité sexuelle reste à pourvoir. Si un membre est intéressé, il peut écrire à Claudine Berger.

Proposé par Sophie Bergeron,
Appuyé par Julie Ménard :

A2021-CD-DEC-07 Il est résolu à l'unanimité d'adopter la répartition des fonctions et responsabilités des membres de l'exécutif, des comités conventionnés, des comités syndicaux et des réseaux, tel que contenue au document A2021-CD-05.

11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte tenu de la pandémie, la première assemblée générale se tiendra via la plateforme ZOOM, le mercredi 30 septembre 2020. L'accueil syndical sera reporté à un autre moment, si la Santé publique le permet, et il prendra une autre thématique (exemples : fête de la relâche, célébration pour la signature de la convention collective, souper de fin d'année).

Nous discutons des nominations de la présidence d'assemblée, des scrutateurs et scrutatrices, de la présidence d'élection et des autres membres du comité d'élection ainsi que des substituts à chacune de ces personnes. Nous encourageons les personnes déléguées à se proposer à ces diverses fonctions. Nous rappelons aussi l'importance d'arriver en salle entre 15 h et 16 h 25 et qu'il n'y aura aucune nouvelle entrée à compter de 16 h 30.

12. FORMATIONS À VENIR

Trois formations sont à venir. Les personnes déléguées intéressées à participer à la formation sur leurs rôles et fonctions doivent s'inscrire le plus rapidement possible auprès de la secrétaire du SERV à claudine@servaudreuil.net. Il est demandé de promouvoir les formations sur la tâche qui auront lieu le 10 septembre pour les titulaires et le 15 septembre pour les spécialistes et les orthopédagogues qui travaillent dans plus d'une école.

13. CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier des rencontres du comité exécutif, des assemblées des personnes déléguées, des comités conventionnés et de quelques activités à venir est présenté.

Il est proposé d'adopter le calendrier des rencontres syndicales tel que contenu au document A2020-CD-06.

Proposé par Claudine Malouin,
Appuyé par Brigitte Fuller :

A2021-CD-DEC-08 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres syndicales tel que contenu au document A2020-CD-06.

14. TOURNÉE VIRTUELLE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA RESPONSABLE LOCALE DES FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Compte tenu de la situation actuelle, la tournée des établissements de la présidente et la tournée des Fonds de solidarité de la FTQ de la vice-présidente à la trésorerie seront faites simultanément de façon virtuelle. Un calendrier sera proposé sous peu aux personnes déléguées.

15. COVID-19 – QUESTIONS ET RÉPONSES

- Si la direction oblige les enseignants à faire des pauses actives extérieures en plus des récréations à l'intérieur, le temps des cours et leçons inscrit à l'annexe A sera revu à la baisse.
- Toutes les directions d'école doivent fournir un minimum de deux masques par jour par employé. Un suivi sera assuré au CSSTL concernant le manque de masque dans une école.
- Les enseignants d'éducation physique désirent plus de masques puisque ceux-ci deviennent mouillés rapidement. Une demande sera réalisée auprès du CSSTL.
- Une direction oblige des enseignants à travailler la porte ouverte dû aux poignées à nettoyer. Un suivi sera assuré au CSSTL concernant cette exigence entraînant des difficultés pour enseigner.
- On demande si le port de lunettes de vue est suffisant. Un suivi sera fait par courriel aux personnes déléguées.
- Une école n'a pas la permission d'utiliser l'agenda scolaire et cela entraîne des difficultés et un surplus de tâche aux enseignants. Un suivi sera assuré auprès du CSSTL afin de pouvoir utiliser l'agenda comme dans les autres établissements.
- Les enseignants d'éducation physique ont des revendications concernant le matériel, les vestiaires et le gymnase.

16. QUESTIONS DIVERSES

- Les normes et modalités sont sur proposition des enseignants. Ce n'est pas à la direction d'école d'imposer sa vision et ses normes.
- Une direction impose une formation continue de 15 h 30 à 16 h 30. Si la tâche complémentaire est déjà pleine, comme c'est le cas avec les accueils et déplacements de surplus, le dépannage et le nettoyage ajouté, il est fort probable qu'il ne reste pas de temps pour cet ajout. Un suivi sera assuré par la personne déléguée et au besoin par le syndicat.
- Les enseignants ont été informés qu'il y aurait moins de service aux élèves. Des vérifications auront lieu auprès du comité paritaire EHDAA.
- À l'école de l'Épervière, la direction a mentionné qu'il n'y aurait pas de francisation. Le CSSTL a bien précisé qu'il y aurait de la francisation comme les années passées.

17. VARIA

- a) Fréquences d'évaluation : des représentations seront faites pour demander d'alléger les fréquences d'évaluation, du moins pour le premier bulletin, étant donné le rattrapage que les enseignants doivent faire vu le contexte de pandémie au printemps dernier.

Levée de l'assemblée à 18 h 35

Véronique Lefebvre
Présidente

Katia Lapointe
1^{er} membre siégeant à l'exécutif